

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur. Page: 1/7
Cetrimide BP.
Date de révision : 2009-08-28 Imprimé: 2009-08-28
SDS-ID: F/7.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom du produit: Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Utilisation : Conservateur et matière active dans l'industrie des produits pharmaceutiques et cosmétiques. Dimension de l'emballage : 25kg

Distributeur : FeF Chemicals A/S Numéro de téléphone en cas d'urgence : ORFILA (INRS) - 01 45 42 59 59
Københavnsvej 216
DK-4600 Køge
Tel.: +45 56 67 10 00

Responsable de la préparation de la fiche de données de sécurité:
SDS_info@dhigroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est classifié: Xn;R20/22 Xi;R37/38-R41 N;R50

Pour l'homme : Nocif par inhalation et par ingestion. Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit contient : composés quaternaires d'ammonium.

%:	No CAS :	No CE :	Nom chimique :	Classification du risque:	Obs.:
100	1119-97-7	214-291-9	Bromure de triméthyltétradécylammonium	Xn;R20/22 Xi;R37/38-R41 N;R50	

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : L'inhalation de poussières: Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux : Ne pas se frotter les yeux. Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation persiste, continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 2 / 7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Risques particuliers : En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. (HBr, NOx)

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu: Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau et les yeux. Utiliser des méthodes de travail qui minimisent la formation de poussières. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage: Ramasser les déversements avec une pelle, un balai ou similaires. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau et les yeux. Changer tout vêtement souillé. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Mesures techniques: Utiliser des méthodes de travail qui minimisent la formation de poussières. Éviter la dispersion de poussières.

Précautions techniques: L'accès facile à l'eau courante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

Précautions techniques de stockage: Aucune prescription particulière.

Conditions de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Ne pas conserver près de sources de chaleur ni n'exposer aux températures surélevées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 3/ 7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques: Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Un flacon de rinçage pour les yeux devra être disponible sur le lieu de travail.

<u>Nom chimique:</u>	<u>Valeurs limites:</u>	<u>Cat.:</u>	<u>Obs.:</u>	<u>Référence:</u>
Poussières réputées sans effet spécifique, alvéolaires	5 mg/m ³	VME	-	VLEP
Poussières réputées sans effet spécifique, totales	10 mg/m ³	VME	-	VLEP

Protection individuelle: Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection respiratoire: Lors d'un travail produisant de la poussière : Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P2. Le port d'un appareil respiratoire filtrant devra être limité à 3 heures par jour au maximum.

Protection des mains: En cas de risque de contact : Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après le contact.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Non disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Une poudre cristalline blanche ou presque blanche.
Odeur : non disponible
pH: 4-6 (100 g/l)
Point de fusion: 245-250°C
Point d'ébullition: non disponible
Point de décomposition: >200°C
Point d'éclair: non pertinent
Densité relative : env. 0,5
Solubilité : 560 g/l dans l'eau (25 °C)
Autres données : Limites d'explosion:
Température d'inflammation : 210 °C
Energie minimum d'inflammation (mJ): 40-50
Risque d'explosion de poussières : Aucunes dans les conditions normales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 4/7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable aux températures normales.

Conditions/
matières à éviter: Échauffement. Oxydants forts.

Produits de
décomposition
dangereux: Si chauffé à plus de 200°C, les substances suivantes seront libérées : Bromures d'alkyl.
Amines.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Nocif par inhalation. Les poussières irritent l'appareil respiratoire et peuvent entraîner la toux et des troubles respiratoires.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves. Les premiers secours immédiats sont nécessaires.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Provoque gastralgie, vomissement, diarrhées et convulsions.

Effets spécifiques : Risque d'une hypersensibilisation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

Dégradabilité : Ce produit est supposé biodégradable.
(composés quaternaires d'ammonium, FeF Chemicals A/S, 1993)

Écotoxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Bromure de triméthyltétradécylammonium (0,001 < EC50 ≤ 0,01 mg/l):
LC50 (Danio rerio, 96 heures): 1,81 mg/l (OECD Test Guideline 203)
EC50 (Daphnia magna, 48 heures): 0,022 mg/l (OECD Test Guideline 202)
IC50 (Pseudokirchneriella subcapitata, 72 heures): 0,0054 mg/l (OECD Test Guideline 201)

Potentiel de
bio-accumulation : Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

Autres effets nocifs : Aucun connu.

Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 5/ 7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux.

Résidus: Code CED:
07 05 07
07 06 07

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: 3077

Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Trimethyltetradecylammonium bromide)

Autres données :
Le produit est classifié: Substance dangereuse pour l'environnement

Maritime (IMDG):

Class: 9
PG: III
MP: Yes
EmS: F-A , S-F
MFAG: 1

Voies navigables: A manipuler localement.

Aérien (ICAO/IATA):

Class: 9
PG: III

Terrestre (RID/ADR):

Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Étiquette de risque principal: 9
Étiquette de risque subsidiaire: -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 6/7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage :

Contient : Bromure de triméthyltétradécylammonium



Nocif



Dangereux pour l'environnement

- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

N° CE : 214-291-9

Législations nationales :

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Arrêté du 9 novembre 2004 modifiant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications.

Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : Cetrimide, Cetrimide Ph.Eur.
Cetrimide BP.

Page: 7 / 7

Date de révision : 2009-08-28

Imprimé: 2009-08-28

SDS-ID: F/7.0

16. AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 9, 12, 14, 16.

Classification selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008:
Acute Tox. 4;H302 - Acute Tox. 4;H332 - Skin Irrit. 2;H315 - Eye Dam. 1;H318 - STOT SE 3;H335 - Aquatic Acute 1;H400

Formulation des phrases risques :

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Centre for Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark. www.dhigroup.com.